



**Pour notre santé,
Pour notre économie,
Visons plus haut.**

**Une approche canadienne
pour les nouveaux
médicaments.**

INNOVATIVE
MEDICINES
CANADA



MÉDICAMENTS
NOVATEURS
CANADA

**Pour plus d'information sur
Médicaments novateurs
Canada, visitez:
www.innovativemedicines.ca**

**www.innoverpouurlavie.ca
#innoverpouurlavie**

La table des matières

Une approche canadienne pour les nouveaux médicaments	4
Sommaire : Élaboration d'une approche canadienne pour les nouveaux médicaments	6
En quoi le Canada est-il unique et pourquoi devrait-il avoir sa propre approche unique?	7
Quels résultats souhaitons-nous obtenir?	7
À la recherche de solutions : Concevoir une approche canadienne pour les nouveaux médicaments	8
Premier objectif : Des médicaments accessibles pour tous les Canadiens	8
Deuxième objectif : Rendre les médicaments abordables	9
Troisième objectif : Une utilisation appropriée des médicaments	12
Quatrième objectif : L'investissement et l'innovation	13
Mettons-nous au travail	17
Notes	18



Une approche canadienne pour les nouveaux médicaments

Nous croyons qu'il est temps d'adopter une nouvelle approche pour répondre aux besoins des patients relativement aux médicaments d'ordonnance, tout en stimulant l'innovation et les investissements en sciences de la vie. Élaborons ensemble une solution unique et canadienne.

Les Canadiens n'y pensent pas souvent ou ne s'en vantent pas, mais il est vrai que nous avons mis au point une approche unique et fructueuse propre au Canada dans de nombreux domaines d'importance :

- » Les conflits et les forces armées? Nous avons été un chef de file en maintien de la paix.
- » Les personnes ayant des croyances et des orientations différentes? Nous accueillons la diversité.
- » L'isolationnisme? Nous continuons à ouvrir nos portes au reste du monde.
- » Les soins de santé? Nous profitons d'un système unique qui est fier d'offrir des soins de qualité à tous.

Deux perspectives divergentes ressortent souvent lorsqu'il est question de créer un environnement pour la recherche médicale, l'innovation et, plus particulièrement, les nouveaux médicaments. On peut miser sur une industrie pharmaceutique solide et novatrice et un accès rapide aux plus récents médicaments pour les patients, mais cela vient avec des prix plus élevés pour les médicaments, comme aux États-Unis et en Suisse. Ou l'on peut compter sur le pouvoir de l'État pour appliquer des prix bas pour les médicaments, mais sacrifier la recherche, l'innovation et l'accès rapide à de nouveaux traitements pour les patients, comme c'est le cas en Nouvelle-Zélande. Une telle approche entraîne des résultats moins favorables pour la santé et une augmentation des dépenses dans d'autres secteurs du système de santé, comme les hôpitaux.¹

Depuis 50 ans, le Canada oscille entre ces deux mondes opposés, alternant entre diverses politiques qui ont profité aux patients, à l'industrie pharmaceutique, au milieu de la recherche et à notre système de soins de santé, ou leur ont nuï, selon les époques; il s'ensuit des dépenses supplémentaires ou des économies dans les différents secteurs, au gré des politiques, du parti au pouvoir et du point de vue de chacun.

À l'heure actuelle, les acteurs politiques, scientifiques, médicaux et économiques demandent tous que le Canada réexamine ses politiques dans ce domaine important. En fait, le gouvernement fédéral a entrepris la première de plusieurs réformes réglementaires, dans le but d'actualiser ou de moderniser la façon dont les médicaments novateurs font leur entrée sur le marché canadien. Nous sommes à un tournant à partir duquel d'importantes décisions seront prises qui auront des conséquences profondes sur notre système de santé, l'écosystème de recherche et l'économie pour les prochaines décennies. Nous avons maintenant l'occasion d'adopter la bonne approche.

La réforme des prix des médicaments proposée par le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral propose de modifier la façon dont il réglemente les prix des médicaments brevetés. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme fédéral indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires et qui réglemente la vente de tous les médicaments brevetés. Les modifications de la réglementation exigeront du CEPMB qu'il compare les prix des médicaments au Canada avec ceux de pays ayant des prix moins élevés et qu'il applique des facteurs économiques restrictifs et imprévisibles.² Cela entraînera d'autres niveaux de surveillance pour l'examen des prix des médicaments, alors que les prix font déjà l'objet d'évaluations et de négociations à plusieurs étapes avant que les patients puissent y avoir accès. Les modifications proposées réduiront également la capacité financière de l'industrie pharmaceutique à investir au Canada.³

En raison de ces modifications, l'accès aux nouveaux médicaments sera moins rapide ou plus limité pour les patients, puisque souvent ces médicaments sont d'abord offerts dans les pays qui permettent des prix mondialement concurrentiels.⁴ La réforme entraînera également des pertes d'emplois dans le secteur des sciences de la vie et l'écosystème de recherche, ainsi qu'une réduction des investissements en recherche et développement au Canada et, par conséquent, moins d'essais cliniques.⁵ Les priorités d'investissement des sociétés pharmaceutiques sont évaluées pays par pays et région par région, puis elles sont déterminées selon des facteurs clés comme la recherche et le développement, les coûts liés à la conduite des affaires, la commercialisation et les prix. En outre, si moins de médicaments sont lancés sur le marché canadien, il sera plus difficile pour les entreprises de mener des essais cliniques dans ce pays. Cela s'explique par le fait que, dans les essais cliniques, les nouveaux médicaments sont comparés avec la norme des traitements, ce qui ne sera pas possible si ces traitements ne sont pas offerts au Canada.

Malheureusement, la tendance jusqu'ici a souvent été de revenir aux perspectives traditionnelles, ce qui a pour effet de compromettre l'accès des patients aux nouveaux médicaments et d'affaiblir la position concurrentielle du Canada pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements. La réforme des prix des médicaments proposée par le gouvernement fédéral en est un exemple. Le projet de réglementation des prix fera que le Canada se comparera avec des pays qui ont des prix moins élevés, mais qui ont aussi un accès moins rapide et plus limité aux nouveaux médicaments.⁶ Cette réforme entraînera également une diminution des investissements dans la recherche et des essais cliniques au Canada. Le gouvernement fédéral semble déterminé à aller de l'avant avec cette réforme malgré l'absence d'une participation significative des parties prenantes jusqu'à présent et sans répondre aux importantes préoccupations soulevées par divers intervenants.

Même si nous comprenons l'intérêt du gouvernement à vouloir obtenir des prix moins élevés pour les médicaments et les vaccins, nous sommes d'avis qu'une approche plus nuancée est de mise. Des prix moins élevés ne devraient pas être le seul objectif d'une politique pharmaceutique. Il est essentiel de peser soigneusement les répercussions des politiques de prix et de remboursement sur les investissements et les emplois dans l'industrie, l'écosystème de recherche et l'accès aux nouveaux médicaments pour les Canadiens grâce à des études cliniques et au lancement rapide des nouveaux traitements au Canada.

Le présent document appelle à une nouvelle réflexion sur notre approche quant aux médicaments novateurs. Il présente des propositions concrètes pour faire face aux enjeux de l'accessibilité, de l'abordabilité et de l'utilisation appropriée des médicaments, tout en soutenant les investissements et l'innovation. Il nous invite à viser plus haut.

Comme nous l'avons fait dans d'autres secteurs clés, nous avons besoin d'une vision d'excellence et d'un leadership courageux pour mettre au point de nouvelles politiques sur les médicaments novateurs. Si nous nous y prenons bien, les Canadiens pourront avoir accès aux meilleurs soins possible, tout en créant un système de soins de santé de qualité, durable et abordable pour les prochaines générations. Si nous nous y prenons bien, nous pouvons contribuer à stimuler la recherche et l'innovation dans ce pays, créer des milliers d'emplois de qualité et devenir un moteur clé de l'économie du savoir au Canada.

Élaborons notre approche unique et canadienne pour les médicaments novateurs.

Sommaire : Élaboration d'une approche canadienne pour les nouveaux médicaments

Une approche canadienne pour les nouveaux médicaments comprend les quatre objectifs clés suivants et des propositions concrètes pour atteindre chacun de ces objectifs.

Premier objectif : Des médicaments accessibles pour tous les Canadiens

1. Élaborer un plan pour informer les Canadiens au sujet des régimes d'assurance médicaments afin de les aider à comprendre l'assurance médicaments à laquelle ils ont accès actuellement et à en bénéficier.
2. Mettre au point une solution pour faire en sorte que les Canadiens qui ne sont pas admissibles à une assurance médicaments à l'heure actuelle aient accès aux médicaments dont ils ont besoin.
3. Favoriser un remboursement plus rapide des nouveaux médicaments en fixant des délais précis pour la négociation des prix entre les sociétés pharmaceutiques et les régimes d'assurance médicaments publics dans le cadre de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et pour l'inscription des médicaments aux listes de médicaments des régimes publics.
4. Conserver les deux régimes d'assurance public et privé pour le remboursement des médicaments, tout en remédiant aux lacunes en matière de couverture comme il est recommandé ci-dessus.

Deuxième objectif : Des médicaments abordables

5. Fournir à l'industrie biopharmaceutique une occasion de discuter des prix des médicaments avec les gouvernements et les organismes d'assurance santé au Canada, afin de trouver une approche équilibrée qui fera que les prix des médicaments et des vaccins seront abordables et

accessibles, tout en favorisant le lancement de nouveaux médicaments et les investissements dans le système de santé et le secteur des sciences de la vie au pays.

6. Améliorer l'efficacité de l'APP en établissant un processus de négociation uniforme et clair assorti d'échéanciers, d'indicateurs de rendement et d'une évaluation annuelle de ces mesures du rendement présentée sous la forme d'un rapport.
7. Offrir plus de souplesse concernant le remboursement des médicaments en permettant qu'il y ait davantage d'ententes fondées sur la valeur. De telles ententes accordent de la valeur aux effets des médicaments — comme de meilleurs résultats en santé — au lieu de s'attarder uniquement au prix.
8. Améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement des nouveaux médicaments pour favoriser un accès aux médicaments abordable et plus simple pour les patients.

Troisième objectif : Une utilisation appropriée des médicaments

9. Augmenter le recours aux mégadonnées par les gouvernements, l'industrie et le milieu de la recherche afin de surveiller, de mesurer et de promouvoir une utilisation appropriée des médicaments et des vaccins.
10. Établir des plateformes de données, des systèmes, des normes de codification et des registres des patients intégrés capables d'analyser les ordonnances des patients, l'utilisation des médicaments, les données génomiques et les résultats et d'en faire le suivi, et lier ces ensembles de données afin de générer des informations favorisant un système durable pour tous les Canadiens.
11. Travailler avec les professionnels de la santé, les patients et l'industrie pour normaliser l'utilisation appropriée des médicaments afin d'élaborer et de mettre à jour des protocoles de soins pour divers troubles et maladies.

Quatrième objectif : L'investissement et l'innovation

12. Élaborer une stratégie et une approche de partenariat permettant une croissance systématique et importante du secteur des sciences de la vie au Canada, qui comprendrait des cibles significatives, mesurables et précises assorties d'échéanciers en matière d'investissement.
13. Moderniser la formule utilisée par le gouvernement fédéral pour calculer les investissements de l'industrie pharmaceutique en recherche et développement au Canada.

En quoi le Canada est-il unique et pourquoi devrait-il avoir sa propre approche unique?

De nombreux aspects font que le Canada est unique et expliquent pourquoi nous devons déterminer nous-mêmes la voie que nous allons suivre :

- » **Le système de soins de santé :** Le Canada a un système de soins de santé universel financé par l'État selon des principes nationaux. La prestation des soins de santé relève de chacune des provinces et de chacun des territoires, qui administrent les systèmes de soins de santé publics pour leurs citoyens. Bien que l'accès à l'assurance médicaments en milieu communautaire ne soit pas garanti par notre système de soins de santé public, le Canada a mis au point une approche unique faisant appel aux secteurs public et privé en ce domaine. Ce système réussit généralement très bien aux Canadiens, bien que des mesures s'imposent pour éviter que des gens ne tombent entre les mailles du filet en raison de leur situation financière.
- » **L'industrie biopharmaceutique :** L'industrie biopharmaceutique au Canada est solide et est très respectée dans le monde entier. Nous pouvons compter sur un vaste bassin de personnes formées et expérimentées qui travaillent pour des sociétés allant des petites entreprises en démarrage aux plus grandes multinationales. Il y a des grappes d'excellence et un organisme responsable des sciences de la vie ou de la biotechnologie dans chaque province, pensons à Life Sciences Ontario, à Montréal InVivo et à la Prince Edward Island BioAlliance, ainsi que des organismes nationaux, notamment Médicaments novateurs Canada et BIOTECanada. Le secteur des médicaments novateurs contribue à la vigueur de l'économie canadienne en employant directement 13 000 Canadiens, en soutenant plus de 30 000 emplois au total et en générant plus de 19 milliards de dollars d'activité économique chaque année. Comparativement aux autres secteurs de l'économie, celui des sciences de la vie arrive au troisième rang pour ce qui est des dépenses totales combinées en recherche et développement (R et D) au Canada, derrière ceux de l'aérospatiale et des services logiciels et informatiques.⁷

- » **L'écosystème de recherche :** Le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde pour la recherche médicale, grâce à son personnel et à ses infrastructures de recherche, à sa proximité avec les États-Unis, à ses caractéristiques démographiques, à sa diversité culturelle et à son mélange de milieux urbains et ruraux. Nous avons travaillé fort pour développer cet écosystème de recherche au Canada au cours 30 dernières années. La recherche médicale moderne ne se fait pas en vase clos. Une personne peut bien avoir une idée ou une intuition, il faut quand même un « village » solidaire aux talents multiples pour en faire un produit ou une technique qui aidera les patients. Notre écosystème de recherche est solide et en plein essor, mais il ne peut continuer à progresser que dans un environnement favorable qui stimule la croissance et les investissements. Il faut le soutenir.

Nous avons de toute évidence les fondations nécessaires pour de grandes réalisations, autant pour créer une économie forte et prospère que pour aider les patients canadiens. Les stratégies d'innovation et les régimes d'assurance médicaments fédéraux et provinciaux sont des atouts importants. Pris isolément, cependant, ils seront insuffisants pour faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de l'innovation en santé.

Enfin, l'élaboration d'une approche personnalisée pour assurer un accès de grande qualité aux médicaments n'est pas une demande si particulière ou spéciale. Les États-Unis et l'Europe ont aussi mis au point des approches sur mesure pour que leurs citoyens aient le meilleur accès possible aux nouveaux traitements qui entraînent de meilleurs résultats pour la santé.

Quels résultats souhaitons-nous obtenir?

Nous croyons que les Canadiens s'entendent généralement sur les objectifs que nous devrions chercher à atteindre concernant notre système de soins de santé. Ces objectifs communs pourraient inclure les suivants :

1. **Des médicaments accessibles pour tous les Canadiens :** Un système de santé qui fait en sorte que tous les Canadiens obtiennent les médicaments et les vaccins dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin, quels que soient leur situation financière ou l'endroit où ils vivent. Cela comprend la possibilité de participer à des essais

cliniques pour de nouveaux traitements qui présentent le potentiel d'améliorer les taux de survie et d'offrir une meilleure qualité de vie.

- 2. Des médicaments abordables :** Rendre les médicaments et les vaccins abordables pour les gouvernements et les assureurs privés afin d'aider leurs bénéficiaires respectifs et d'appuyer un système de santé durable et de grande qualité.
- 3. Une utilisation appropriée des médicaments :** Promouvoir une utilisation appropriée des médicaments pour garantir de meilleurs résultats en santé et un système de santé performant et efficace.
- 4. L'investissement et l'innovation :** Établir et soutenir un écosystème de recherche et d'innovation biopharmaceutique canadien mondialement concurrentiel qui comprend les universités, les centres de recherche et les entreprises et qui est axé sur des résultats avantageux pour les patients, le système de santé et l'économie.

À la recherche de solutions : Concevoir une approche canadienne pour les nouveaux médicaments

Comment pouvons-nous réaliser ces quatre objectifs essentiels? Les objectifs sont décrits en détail ci-dessous, avec des propositions concrètes sur les moyens de les réaliser.

Premier objectif : Des médicaments accessibles pour tous les Canadiens

Le gouvernement fédéral transfère des fonds aux provinces et aux territoires pour payer les services fournis par les médecins et les services hospitaliers. Ce pouvoir est conféré par la *Loi canadienne sur la santé*. Cependant, cette loi ne prévoit pas d'obligation de payer pour les médicaments pris hors de l'hôpital. Les Canadiens paient donc leurs médicaments de diverses façons, notamment au moyen des régimes d'assurance médicaments publics des provinces (c'est le cas habituellement pour les résidents à faible revenu, les citoyens de 65 ans et plus et certains troubles médicaux) ou de régimes privés d'assurance

collective ou individuelle, et directement en espèces. Certaines provinces offrent aussi une assurance médicaments à l'ensemble des citoyens. Par exemple, le Québec exige que tous soient couverts par un régime privé ou, sinon, par le régime public.

La plupart des Canadiens ont un type ou un autre d'assurance médicaments ou y sont admissibles. En fait, le nombre de Canadiens non assurés ou sous-assurés est moins élevé qu'on le pensait initialement. Selon une étude récente, 1,8 % de la population canadienne n'a pas d'assurance. De nombreux Canadiens, cependant, ne semblent pas savoir qu'ils ont accès à un régime d'assurance médicaments (environ 4,1 millions de Canadiens qui n'ont pas d'assurance privée et qui sont admissibles à une couverture publique ne s'inscrivent pas au régime public).⁸ Une étude nationale d'envergure récente montre aussi que moins de 1 % des Canadiens n'ont pas pris leur médicament en raison du coût.⁹

Même s'il semble y avoir moins de Canadiens non assurés que ce qu'on croyait initialement, aucun Canadien ne devrait être privé des médicaments dont il a besoin en raison de leur coût. Alors, comment pouvons-nous combler ces lacunes en matière de couverture?

Les options à l'étude varient d'un nouveau régime public fédéral national à l'adoption des pratiques exemplaires et des modèles des provinces. Le régime d'assurance médicaments universel du Québec, qui comprend les systèmes privé et public, est l'un des modèles qui pourraient être envisagés. Comme c'est actuellement le cas pour d'autres volets de la santé visés par la *Loi canadienne sur la santé*, le gouvernement fédéral pourrait fixer des normes d'universalité et des garanties minimales nationales pour les médicaments et laisser les provinces décider du meilleur moyen de combler les lacunes.

La réforme proposée par le gouvernement fédéral concernant les prix des médicaments est mise de l'avant comme une occasion d'améliorer l'accès en réduisant les prix. Toutefois, les contrôles des prix et les obligations de déclaration supplémentaires imposés à l'industrie tels qu'envisagés par le gouvernement fédéral auront pour effet de ralentir ou de limiter l'accès aux innovations au Canada (*pour en savoir plus, voir l'encadré à la page 5 du présent document*).

Il est possible de mettre au point une approche ou un régime qui garantit que tous les Canadiens ont un accès adéquat aux médicaments dont ils ont besoin. Nous devons simplement élaborer un modèle qui comblera ces lacunes sans refuser aux Canadiens l'accès à une gamme de médicaments qui conviennent à leur état de santé afin de favoriser de bons résultats pour la santé et de prévenir les maladies. Le système doit également être renforcé pour que les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments en temps opportun.

Proposition :

L'industrie biopharmaceutique propose les mesures concrètes suivantes pour améliorer l'accès aux nouveaux médicaments :

- » Élaborer un plan pour informer les Canadiens au sujet des régimes d'assurance médicaments afin de les aider à comprendre l'assurance médicaments à laquelle ils ont accès actuellement et à en bénéficier.
- » Mettre au point une solution pour faire en sorte que les Canadiens qui ne sont pas admissibles à une assurance médicaments à l'heure actuelle aient accès aux médicaments dont ils ont besoin.
- » Favoriser un remboursement plus rapide des nouveaux médicaments en fixant des délais précis pour la négociation des prix entre les sociétés pharmaceutiques et les régimes d'assurance médicaments publics dans le cadre de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et pour l'inscription des médicaments aux listes de médicaments des régimes publics.
- » Conserver les deux régimes d'assurance public et privé pour le remboursement des médicaments, tout en remédiant aux lacunes en matière de couverture comme il est recommandé ci-dessus. Maintenir l'assurance privée pour les médicaments respecterait le choix des patients en permettant aux Canadiens qui bénéficient actuellement de ce type de couverture de continuer à le faire et aiderait à réduire les coûts pour le gouvernement et les contribuables. Des solutions sont aussi à l'étude pour rehausser la valeur des investissements des employeurs dans leurs régimes d'assurance maladie.

Deuxième objectif : Rendre les médicaments abordables

Nous devons avoir une franche conversation au sujet de ce que les Canadiens — individuellement et par l'entremise de leurs régimes d'assurance publics et privés — peuvent se permettre et des moyens de tirer le meilleur parti du système de santé dans son ensemble. C'est un enjeu qui est étroitement lié aux lacunes en matière d'accès, et sa solution nécessite une approche nuancée pour relever les défis de l'abordabilité tout en veillant à ce que les investissements se poursuivent pour trouver des remèdes, des traitements et des vaccins.

Le débat public entretient plusieurs mythes relativement aux prix des médicaments sur lesquels nous voulons nous pencher. On accuse souvent les prix des médicaments d'être responsables de la faillite du système de santé. Toutefois, lorsqu'on considère le système dans son ensemble, le coût des médicaments n'est pas un fardeau impossible à gérer. En fait, comme les médicaments

sont payés en grande partie par des assureurs privés, les provinces dépensent collectivement moins de 4 % de leur budget de soins de santé en médicaments brevetés, déduction faite des frais de distribution et d'exécution d'ordonnance.¹⁰ Bien qu'ils constituent une très petite partie des dépenses publiques en santé, les médicaments sont soumis à beaucoup plus de contrôles des prix et des coûts que les autres coûts de santé, qui représentent des parts beaucoup plus importantes des coûts.¹¹

La valeur des médicaments devrait être déterminée dans le contexte plus large des dépenses globales en soins de santé pour garantir que les ressources de soins de santé sont allouées aux interventions en santé qui produisent les meilleurs résultats pour les patients. L'évaluation des effets des médicaments devrait être cohérente avec la façon dont le rendement des autres secteurs clés des soins de santé est évalué, et tirer parti des approches retenues par les conseils de la qualité de la santé et la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

On entend aussi souvent dire que les prix des médicaments sont en hausse et ne peuvent plus être maîtrisés. Pourtant, selon un rapport publié par le gouvernement fédéral récemment, les prix moyens des médicaments brevetés ont diminué de 0,5% au Canada en 2016. Les prix moyens n'ont pas augmenté de plus de 1 % ni dépassé le taux d'inflation pendant aucune des 24 dernières années et ont même diminué pendant 12 de ces années.¹²

Rendre les soins de santé plus abordables

L'industrie fait aussi sa part pour innover et trouver des solutions pour rendre les soins de santé plus abordables, dont les suivantes :

- » **Traitements ciblés et tests prédictifs** : Les traitements, particulièrement ceux contre le cancer, sont de plus en plus ciblés pour agir sur certains constituants génétiques des tumeurs. Des tests ont été mis au point pour déterminer à l'avance quels patients sont susceptibles de bénéficier du traitement, ce qui accroît de beaucoup la probabilité qu'un traitement donné soit efficace et limite les dépenses consacrées à des traitements qui n'ont aucun effet positif. Les traitements ciblés et les tests prédictifs améliorent donc les résultats pour la santé et évitent des coûts inutiles.

- » **Vaccins et traitements préventifs** : La prévention reste le moyen le moins coûteux de traiter les maladies. De nouveaux vaccins présentent le potentiel de prévenir davantage de maladies, y compris certains cancers; ces vaccins ont bien sûr un coût, mais ils permettent d'éviter des traitements beaucoup plus onéreux plus tard. C'est le cas notamment des vaccins contre le VPH. Les nouveaux traitements pour guérir l'infection à l'hépatite C font grimper les coûts des médicaments, mais ils évitent d'autres coûts de santé qui sont inévitables si l'infection n'est pas traitée, tels ceux de l'insuffisance hépatique ou d'une greffe de foie.
- » **Ententes fondées sur la valeur (paiement selon le rendement)** : Les sociétés pharmaceutiques négocient avec les régimes d'assurance médicaments des ententes fondées sur la valeur obtenue.

En outre, les prix canadiens font assez bonne figure comparativement aux autres pays développés. Ils ont été inférieurs, et ce de façon constante, aux prix médians dans les sept pays avec lesquels le gouvernement fédéral les compare actuellement (Suisse, Allemagne, Suède, Italie, France, Royaume-Uni et États-Unis), descendant même jusqu'à 25 % en dessous du prix médian en 2016.¹³ Selon certaines études, les prix des nouveaux médicaments brevetés sans concurrence des médicaments génériques arrivent au sixième rang sur huit pays.¹⁴ À noter que ces études sont toutes basées sur les prix publics et ne tiennent pas compte des importantes réductions consenties par les entreprises lors des négociations avec les régimes d'assurance médicaments gouvernementaux par l'intermédiaire de l'APP.

En fait, les prix des médicaments au Canada sont déjà soumis à plusieurs autres mesures de contrôle des coûts qui ont été mises en place dans le but d'améliorer l'abordabilité des médicaments :

- » Évaluations de l'efficacité ou évaluations des technologies de la santé (ETS) : Les longs processus d'ETS entrepris avant qu'un nouveau traitement soit payé par les régimes publics aident à faire savoir aux payeurs que les traitements qu'ils paient ne sont pas seulement efficaces sur le plan clinique, mais qu'ils sont aussi efficaces.

- » Réductions de prix négociées : Les entreprises négocient des prix plus bas avec les régimes d'assurance médicaments publics par l'entremise de l'APP.¹⁵ Les régimes publics ont ainsi économisé des milliards de dollars grâce à l'APP. De plus, les sociétés biopharmaceutiques négocient souvent avec les assureurs privés des prix réduits pour les médicaments. Cela veut dire que, dans la plupart des cas, ni les gouvernements ni les assureurs privés ne paient la totalité du prix public pour les médicaments.
- » Ententes fondées sur la valeur (paiement selon le rendement) : De plus en plus, les ententes entre les sociétés pharmaceutiques et les régimes d'assurance médicaments sont fondées sur la valeur obtenue ou prévoient un partage des risques avec les sociétés lorsque l'utilisation et les coûts sont plus élevés que prévu.

Tout cela favorise l'abordabilité des médicaments au Canada, aujourd'hui et demain, en veillant à ce que les investissements consentis produisent une grande valeur. La concurrence entre les sociétés pharmaceutiques joue aussi un rôle pour lancer de meilleurs traitements sur le marché et réduire les prix des médicaments.

Cela dit, les choses peuvent encore être améliorées, et les sociétés pharmaceutiques peuvent et veulent faire mieux. L'industrie pourrait mieux illustrer les répercussions des investissements collectifs et la valeur des économies réalisées grâce aux évaluations et à la négociation dans l'ensemble du système, afin que les enjeux comme les prix, les budgets et l'abordabilité soient bien compris par les Canadiens, qui pourront alors en discuter en toute connaissance de cause.

Il y a aussi un besoin bien compréhensible de la part des payeurs — tous les Canadiens en fait — d'obtenir des prix moins élevés pour les médicaments et les vaccins afin de permettre à notre système de soins de santé de suffire à la demande. Tout de même, une approche équilibrée est de mise ici, et garantir des bas prix ne devrait pas être l'unique objectif d'une politique pharmaceutique. Au sujet de la réforme des prix proposée par le fédéral, le chroniqueur du *Globe and Mail* André Picard a bien résumé la situation : « Les médicaments à juste prix ne sont pas nécessairement des médicaments à bas prix. L'analyse dont nous avons vraiment besoin de la part du gouvernement ne devrait pas porter sur les moyens de générer des économies dans un système défectueux, mais plutôt sur la mise sur pied d'un régime de prix des médicaments qui nous en donne pour notre argent.»¹⁶

Il est essentiel de peser soigneusement les répercussions des politiques de prix et de remboursement sur les investissements et les emplois dans l'industrie, l'écosystème de recherche et l'accès aux nouveaux médicaments pour les Canadiens grâce

à des études cliniques et au lancement rapide des nouveaux médicaments au Canada. Il est aussi important de se rappeler qu'investir dans la santé des Canadiens mène à une population active plus productive, ce qui se traduit par une économie canadienne plus forte.

La réforme proposée par le gouvernement fédéral visant à modifier la réglementation des prix des médicaments aura des conséquences négatives importantes sur l'accès aux nouveaux médicaments pour les patients, les investissements et les emplois dans le secteur des sciences de la vie et, au bout du compte, l'économie canadienne. Il existe de meilleurs moyens d'aborder les enjeux liés aux prix et d'assurer la viabilité du système de santé, comme l'ont démontré des pays tels que le Royaume-Uni,¹⁷ Israël, Singapour¹⁸ et la Belgique,¹⁹ entre autres.

Proposition :

L'industrie biopharmaceutique cherche une occasion de discuter des prix des médicaments avec les gouvernements et les organismes d'assurance santé au Canada, dans le but de parvenir à une approche équilibrée qui fait en sorte que les médicaments et les vaccins soient offerts à des prix abordables. Parallèlement, un tel système appuierait et favoriserait

le lancement de nouveaux médicaments et les investissements dans le système de santé et dans le secteur des sciences de la vie du Canada.

L'industrie biopharmaceutique propose également les mesures concrètes suivantes pour aider à améliorer l'abordabilité des nouveaux médicaments :

- » Améliorer l'efficacité de l'APP en établissant un processus de négociation uniforme et clair assorti d'échéanciers, d'indicateurs de rendement et d'une évaluation annuelle de ces mesures du rendement présentée sous la forme d'un rapport.
- » Offrir plus de souplesse concernant le remboursement des médicaments en permettant qu'il y ait davantage d'ententes fondées sur la valeur. De telles ententes accordent de la valeur aux effets des médicaments — comme de meilleurs résultats en santé — au lieu de s'attarder uniquement au prix.
- » Améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement des nouveaux médicaments pour favoriser un accès aux médicaments abordable et plus simple pour les patients.



Troisième objectif : Une utilisation appropriée des médicaments

Comme pour tout investissement public ou privé, il est important de veiller à ce que les sommes dépensées soient employées adéquatement afin d'obtenir un rendement maximal. Dans le cas des médicaments, cela se traduit par une prescription responsable et une utilisation appropriée par les patients et les cliniciens. Il s'ensuit aussi de meilleurs résultats pour la santé des patients.

Il importe que toutes les parties concernées — l'industrie, les professionnels de la santé et les organismes de réglementation — travaillent ensemble pour atteindre des objectifs tels que l'amélioration de la prescription et de l'observance pour tous les médicaments.

Les données concrètes, c'est-à-dire les données recueillies sur l'utilisation et les résultats des médicaments par les prescripteurs et les patients, peuvent jouer un rôle important à l'appui de ces objectifs. Les progrès de la science et de la technologie améliorent notre capacité à recueillir des données de la pratique clinique pour nous aider à faire des découvertes importantes sur l'utilisation appropriée des médicaments. Ces données concrètes peuvent contribuer à ce que les patients prennent des médicaments uniquement lorsque cela est nécessaire et de la façon la plus sécuritaire et la plus efficace possible. Il y a là une occasion d'économiser sur les dépenses en médicaments tout en aidant les patients.

Le Canada a déjà une infrastructure en place dont il peut tirer parti pour permettre la collecte de données concrètes, comme les technologies de l'information accessibles par l'Inforoute Santé du Canada, les divers systèmes de données pharmaceutiques des provinces, le suivi et la surveillance des données par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et les organismes nationaux et provinciaux voués à l'amélioration de la qualité, tels que Qualité des services de santé Ontario. Un problème important, cependant, est que la plupart de ces systèmes ne communiquent pas entre eux puisque la collecte des données n'est pas normalisée et que le transfert des données d'une province à l'autre n'a pas été mis au point.

Les systèmes d'intelligence artificielle, pour lesquels le Canada est un chef de file mondial, peuvent être utiles ici en surveillant, en reliant et en interprétant les énormes quantités de données produites dans le monde réel (y compris les données sur l'utilisation des médicaments, les données génomiques et les données sur les résultats) afin de dégager des tendances et des avantages qui ne seraient pas à la portée des êtres humains.

Bien que nous ayons fait des progrès, des efforts et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour améliorer

notre infrastructure de données et nos systèmes de collecte. Étant donné la solidité de ses systèmes de santé et de son infrastructure de technologies de l'information, le Canada peut être un chef de file mondial en ce domaine.

Des soins de santé fondés sur la valeur

La collecte de données concrètes et l'utilisation appropriée des médicaments sont essentielles pour pouvoir fournir des soins de santé fondés sur la valeur, c'est-à-dire pour gérer notre système de santé d'une façon qui accorde la priorité aux patients et qui produit de meilleurs résultats en santé à un coût bien moindre. Selon le Forum économique mondial, une approche des soins fondée sur la valeur repose sur trois principes clés : « mesurer systématiquement les résultats pour la santé qui comptent pour les patients ainsi que les coûts nécessaires pour produire ces résultats sur l'ensemble du cycle des soins, suivre ces résultats et ces coûts de façon continue pour des segments de population déterminés et mettre au point des interventions sur mesure afin de rehausser la valeur pour chaque segment de population. »²⁰ Dans le contexte des médicaments, comme nous l'avons vu plus haut dans le présent document, cela pourrait inclure la conclusion d'ententes fondées sur la valeur. Par exemple, Amgen a conclu une entente avec Harvard Pilgrim récemment pour Repatha, son médicament contre le cholestérol. Selon cette entente, Amgen accepte de rembourser le coût du médicament à Harvard Pilgrim dans le cas des patients qui font un infarctus du myocarde ou un AVC. D'autres ententes fondées sur les résultats ont aussi été conclues au Canada. Les Canadiens doivent explorer les moyens d'apprendre des pratiques exemplaires dans ce domaine et d'améliorer celles-ci au besoin.

Proposition :

L'industrie biopharmaceutique propose les mesures concrètes suivantes pour aider à améliorer l'utilisation appropriée des nouveaux médicaments :

- » Augmenter le recours aux mégadonnées par les gouvernements, l'industrie et le milieu de la recherche afin de surveiller, de mesurer et de promouvoir une utilisation appropriée des médicaments et des vaccins.

- » Établir des plateformes de données, des systèmes, des normes de codification et des registres des patients intégrés capables d'analyser les ordonnances des patients, l'utilisation des médicaments, les données génomiques et les résultats et d'en faire le suivi, et lier ces ensembles de données afin de générer des informations favorisant un système durable pour tous les Canadiens.
- » Travailler avec les professionnels de la santé, les patients et l'industrie pour normaliser l'utilisation appropriée des médicaments afin d'élaborer et de mettre à jour des protocoles de soins pour divers troubles et maladies. Les Réseaux cliniques stratégiques de l'Alberta illustrent bien comment cette approche peut produire de meilleurs résultats tout en évitant des coûts inutiles.

Quatrième objectif : L'investissement et l'innovation

Le secteur des sciences de la vie canadien est un moteur économique important et l'un des secteurs les plus innovants au Canada. En fait, comparativement aux autres secteurs, les sciences de la vie arrivent au troisième rang pour ce qui est des dépenses totales combinées en R et D au Canada, derrière les secteurs de l'aérospatiale et des services logiciels et informatiques.²¹

L'industrie pharmaceutique contribue à la vigueur de l'économie canadienne en employant directement 13 000 Canadiens, en soutenant plus de 30 000 emplois de grande qualité au total et en générant plus de 19 milliards de dollars d'activité économique chaque année. Près de 10 % de ses revenus sont investis en R et D chaque année.²²

Le Canada est reconnu pour l'excellence de ses recherches cliniques, ses hôpitaux et ses universités de calibre mondial, de même que ses nouvelles grappes d'innovation et ses programmes connexes, comme le MaRS Discovery District, Alberta Innovates, le Centre de recherche et développement des médicaments, le CQDM et l'Institut NÉOMED, qui rassemblent des universités, des entrepreneurs, des chercheurs, du capital et un système de soins de santé public vigoureux.

Il importe de se rappeler, toutefois, que le secteur des sciences de la vie canadien n'est pas apparu du jour au lendemain ni par accident. Il a fallu 30 années de dur labeur pour développer ce secteur au Canada. En fait, la plupart des autres pays de l'OCDE ont mis encore plus de temps pour bâtir leur secteur des sciences de la vie, plus d'un siècle dans nombre de cas. Au Canada, l'industrie biopharmaceutique et les gouvernements provinciaux et fédéral ont uni leurs efforts pour mettre en place des conditions et des politiques favorables à son développement et à son essor. Le gouvernement fédéral a aussi investi des ressources considérables dans la recherche clinique fondamentale et a mis en œuvre d'autres politiques pour stimuler la recherche et développement au Canada.

Les changements relatifs aux prix des médicaments proposés par le gouvernement fédéral représentent la plus importante réforme du secteur pharmaceutique ces dernières décennies. Cette réforme va de l'avant sans consultations véritables auprès des Canadiens et sans études de cas démontrant les répercussions qu'ils auront sur la position de chef de file du Canada en soins de santé et en innovation. Nous devons prendre le temps de bien penser cette approche, puisque c'est sur cette base que nous construisons notre secteur de la recherche biopharmaceutique pour les 30 prochaines années.

Une solution de rechange canadienne élaborée en collaboration avec les patients, les professionnels de la santé et l'industrie entraînerait une augmentation des investissements et de l'innovation.

Les investissements en R et D

Alors que l'industrie pharmaceutique estime qu'elle investit près de 10 % de ses revenus en R et D chaque année, le gouvernement fédéral est d'avis que ce chiffre est moins élevé, à 4,9 %.²³ Certains vont citer ce chiffre moins élevé pour faire valoir que l'industrie n'a pas respecté son engagement d'investir 10 % de ses revenus dans la R et D lorsque des mesures de protection des brevets ont été introduites dans les années 1980.

Toutefois, la raison pour laquelle les données du gouvernement fédéral sont tellement inférieures tient à ce que celui-ci utilise une vieille formule qui ne convient plus à l'approche moderne de la R et D pour les nouveaux médicaments. L'approche de la R et D est passée de la recherche interne à la formation de partenariats avec des universités, des hôpitaux et des entreprises de biotechnologie canadiens, et comprend l'investissement de capital de risque et les essais cliniques. Nombre de ces investissements, cependant, ne sont pas pris en compte dans les calculs du gouvernement fédéral.

Par exemple, après la création de JLABS, un incubateur en sciences de la vie (dont nous reparlerons plus loin), Johnson & Johnson a réduit l'effectif engagé dans la R et D classique et a réaffecté ces ressources à l'incubateur. Cela constitue un nouveau modèle pour la R et D. Il faudrait donc utiliser une nouvelle formule de calcul de la R et D pour rendre compte plus exactement des investissements de l'industrie biopharmaceutique au Canada.

Un écosystème de recherche canadien vigoureux

Notre écosystème de recherche est riche et robuste; il comprend de nombreux centres d'innovation et incubateurs en sciences diversifiés :

MaRS Discovery District : Situé à Toronto, c'est l'un des plus grands centres d'innovation en milieu urbain au monde. MaRS soutient des entreprises prometteuses qui veulent relever des défis dans divers domaines, dont le secteur de la santé, pendant leur démarrage, leur croissance et leur développement.

JLABS : En 2016, Johnson & Johnson a choisi Toronto pour son premier incubateur JLABS en sciences de la vie à l'extérieur des États-Unis, qui s'ajoute aux antennes de grandes villes comme Boston, San Francisco et New York. Cet incubateur accueille maintenant plus de 40 entreprises et fournit à ces entrepreneurs des espaces de laboratoire et des bureaux partagés, des salles de laboratoire modulaires et l'accès à des experts scientifiques et à des spécialistes du secteur et du financement, sans aucune obligation.

NÉOMED : L'Institut NÉOMED est un organisme sans but lucratif qui crée des ponts pour combler l'immense fossé qui sépare la recherche fondamentale et la mise sur le marché de nouveaux médicaments en fournissant une expertise industrielle en découverte et développement de médicaments.

NÉOMED exploite deux campus de recherche et développement à Montréal, qui agissent comme

des centres à accès ouvert pour la découverte de médicaments en hébergeant 30 entreprises indépendantes. NÉOMED est financé conjointement par les gouvernements et par plusieurs partenaires de l'industrie pharmaceutique, dont AstraZeneca, Pfizer Canada, GlaxoSmithKline, Purdue Pharma (Canada) et Janssen Pharmaceuticals.

CQDM : Situé à Montréal, ce consortium de recherche a comme mission de financer le développement de technologies et d'outils novateurs afin d'améliorer la productivité de la R et D biopharmaceutique et ainsi accélérer le processus de découverte et de développement de médicaments plus sûrs et plus efficaces. Le CQDM offre aussi un carrefour où convergent le milieu universitaire, les gouvernements, l'industrie pharmaceutique et celle des biotechnologies afin de relever ensemble les nombreux défis médicaux complexes. Le CQDM a de nombreux partenaires dans l'industrie pharmaceutique, y compris les membres fondateurs AstraZeneca, Merck Canada et Pfizer Canada.

Le Centre de recherche et développement des médicaments (CDRD) : Situé à Vancouver, le CDRD fournit l'expertise et l'infrastructure requises pour repérer, valider et faire progresser les découvertes prometteuses et les transformer en occasions d'investissement commercial viable pour le secteur privé et, finalement, en nouveaux produits de santé pour les patients. Le CDRD travaille en partenariat avec le milieu universitaire, l'industrie, le gouvernement et des fondations.

Au lieu de simplement régler les prix arbitrairement à un niveau plus bas pour toutes les entreprises comme le propose le gouvernement fédéral, nous devons trouver les moyens de tirer une plus grande valeur économique de nos investissements collectifs en soins de santé. Autrement dit, il nous faut remplacer le « bâton » de la réglementation et de la punition par la « carotte » : un environnement qui récompense les comportements positifs de toutes les parties prenantes, tout en faisant avancer les trois premiers objectifs décrits dans le présent document, c'est-à-dire la création d'un système pharmaceutique accessible, abordable et approprié.

Plus les entreprises individuelles et l'industrie dans son ensemble investissent, innovent et créent des emplois et de l'activité économique, plus le rendement, c'est-à-dire une meilleure santé et de meilleurs soins de santé pour

les Canadiens, sera élevé. Ce rendement ne se traduit pas nécessairement par des prix plus élevés, mais il exige un environnement propice, comprenant des délais raisonnables pour les approbations et les remboursements, des frais moins élevés pour les services gouvernementaux et des partenariats avec les parties prenantes, dont les gouvernements. Par exemple, récemment, le gouvernement du Royaume-Uni et l'industrie pharmaceutique innovante ont collaboré pour parvenir à une entente qui tient compte des intérêts des deux parties. Cette entente, qualifiée de transformatrice par le gouvernement, a tout de suite entraîné de nouveaux engagements concernant d'importants investissements de la part de 25 sociétés innovantes.²⁴ Plus près de chez nous, l'industrie pharmaceutique et le gouvernement du Québec ont travaillé de concert afin d'élaborer l'ambitieuse Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.²⁵

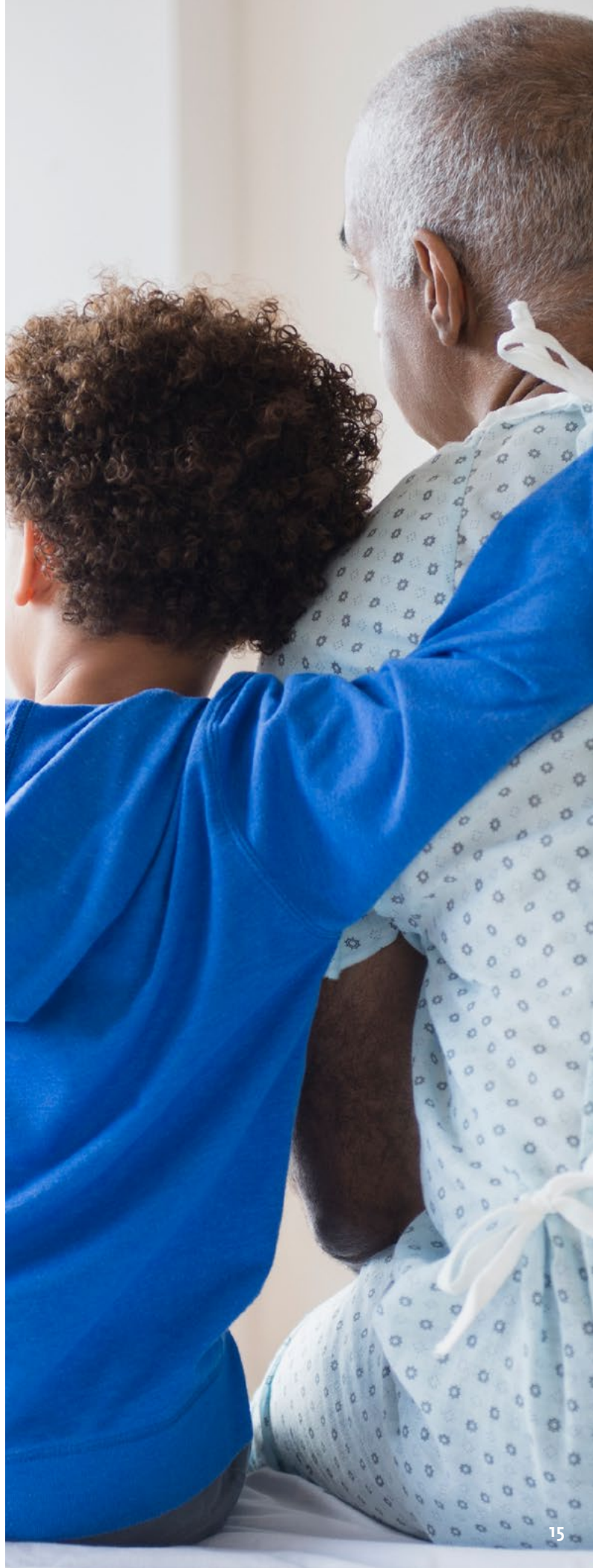
Collectivement, nous avons les atouts nécessaires pour faire des sciences de la vie un pilier clé de l'économie du savoir pour le Canada, créer des milliers d'emplois de grande qualité et contribuer à une économie diversifiée et à un système de soins de santé moderne et durable. Toutefois, nous n'y parviendrons que si nous réussissons à résoudre l'autre moitié du casse-tête de l'innovation. Cela exige une stratégie intégrée pour attirer des investissements internationaux plus importants en R et D, commercialiser et rembourser les nouveaux médicaments et les autres inventions médicales plus rapidement, et utiliser les technologies de soins de santé au profit des patients canadiens et de notre économie. Les dépenses mondiales en R et D dans le secteur pharmaceutique devraient connaître une croissance annuelle de 2,8 %, de 149,8 milliards de dollars en 2015 à 182 milliards en 2022 (comparativement à une croissance de 1,7 % de 2008 à 2015).²⁶ Le Canada peut attirer une part considérable de ces investissements en continuant d'instaurer un environnement concurrentiel à l'échelle mondiale pour la recherche pharmaceutique et le remboursement des médicaments.

Les économies modernes prospères misent de plus en plus sur le savoir plutôt que sur les ressources, le pilier traditionnel de la prospérité du Canada. Le Canada a fait de grands progrès pour développer des secteurs économiques vigoureux au sein de l'économie du savoir, en particulier ceux des systèmes d'information, des technologies informatiques et de l'intelligence artificielle. Pour assurer notre avenir économique, il est essentiel que nous maintenions un secteur de la santé solide et une industrie biopharmaceutique de calibre mondial.

Proposition :

L'industrie biopharmaceutique propose les mesures concrètes suivantes pour aider à promouvoir les investissements et l'innovation :

- » Élaborer une stratégie et une approche de partenariat permettant une croissance systématique et importante du secteur des sciences de la vie au Canada, qui comprendrait des cibles significatives, mesurables et précises assorties d'échéanciers en matière d'investissement.
- » Moderniser la formule utilisée par le gouvernement fédéral pour calculer les investissements de l'industrie pharmaceutique en R et D au Canada.



Des réussites pour les entreprises canadiennes de biotechnologie en démarrage

Les entreprises canadiennes de biotechnologie en démarrage d'aujourd'hui suivent les traces de sociétés pharmaceutiques canadiennes innovantes telles que Charles E. Frosst, Ayerst et BioChem Pharma, qui ont établi des partenariats avec de grandes multinationales, ou ont été acquises par celles-ci, afin d'amener leurs découvertes aux patients du monde entier :

» **Parvus Therapeutics de Calgary** a conclu un accord avec Novartis dernièrement qui accorde à celle-ci les droits d'utilisation exclusifs dans le monde entier de sa technologie de nanomédicament Navacims pour les patients atteints de diabète de type 1. Novartis se chargera des travaux cliniques et des ventes pour ce programme, tandis que Parvus poursuivra les essais précliniques en cours pour le programme de diabète de type 1 et s'occupera de la déposer la demande de nouveau médicament de recherche en collaboration avec Novartis.

» **Zymeworks Inc. de Vancouver**, une société vouée à la découverte, au développement et à la commercialisation de biomédicaments multifonctionnels de prochaine génération, a collaboré avec plusieurs sociétés pharmaceutiques pour aider à mener ses traitements novateurs à l'étape du développement clinique, dont GlaxoSmithKline, Merck & Co., Eli Lilly & Co., Celgene Corp. et Janssen Pharmaceutical Companies de Johnson & Johnson.

» **Xenon Pharmaceuticals Inc. de Vancouver**, une société biopharmaceutique axée sur le développement de traitements novateurs pour améliorer la vie des patients atteints de troubles neurologiques, comme l'épilepsie, a établi un partenariat avec Genentech.



100 ans d'innovation pharmaceutique au Canada

Dans trois ans, le Canada va célébrer le centenaire de la découverte de l'insuline par Frederick Banting et Charles Best, en 1921, à Toronto. C'est peut-être la plus connue des contributions du Canada à la médecine moderne — faire du diabète une maladie chronique au lieu d'une condamnation à mort — mais c'est loin d'être la seule. En voici d'autres qui méritent d'être soulignées :

- » **Premarin^{MD}** : Le premier traitement hormonal substitutif, développé dans les années 1940 par la société pharmaceutique canadienne Ayerst (maintenant intégrée à Pfizer) et toujours fabriqué dans les installations de Brandon, au Manitoba.
- » **Vaccins contre la poliomyélite et la variole**: Le développement et la production de ces vaccins au campus Connaught de Sanofi Pasteur tout au long du XXe siècle ont sauvé des millions de vies.
- » **3TC (lamivudine)** : L'un des premiers médicaments pour traiter les infections au VIH/sida, mis au point à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par BioChem Pharma à Montréal (maintenant intégrée à Shire Pharmaceuticals). Il figure maintenant dans la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé.

- » **Singulair®** : Ce traitement novateur contre l'asthme et les allergies a été découvert et mis au point par Merck à Montréal dans les années 1990.
- » **Entyvio^{MC}** : Ce nouveau traitement biologique (approuvé au Canada en 2015) pour les maladies inflammatoires de l'intestin de Takeda Pharmaceutical a été développé à partir des travaux de recherche du Dr Andrew Lazarovits de London, en Ontario, et de Millennium Pharmaceuticals. Les essais cliniques à l'échelle mondiale de Takeda, qui ont mené à l'approbation du traitement, étaient dirigés par le Dr Brian Feagan à l'Institut de recherche Robarts de London, en Ontario.
- » **Entresto^{MC}** : Ce nouveau traitement (approuvé en 2016) pour l'insuffisance cardiaque, l'une des principales causes de décès et d'hospitalisation au Canada, a été mis au point par Novartis à partir des recherches fondamentales, dans les années 1980, d'une équipe dirigée par le Dr Adolfo J. de Bold à l'Université Queen's à Kingston, en Ontario, et comprenant des chercheurs de l'Université de Toronto.

Si les bonnes politiques sont en place, de quelles réalisations remarquables les Canadiens seront-ils capables dans le domaine médical, au Canada, au cours du siècle à venir?

Mettons-nous au travail

Voilà notre vision de l'avenir. Elle trace la voie pour le leadership et l'innovation au Canada. Elle se veut positive. Elle entraînera des investissements et de la croissance. Elle aidera les patients canadiens et améliorera les soins de santé à l'échelle du pays. C'est la solution canadienne conçue pour le Canada dont nous avons besoin.

Nous pouvons réaliser les quatre objectifs ambitieux décrits dans le présent document. Au lieu de choisir lesquels nous pouvons espérer atteindre et délaissier les autres, nous pouvons décider de tous les réaliser.

Nous pouvons y arriver en adoptant une nouvelle attitude, une approche positive et des politiques imaginatives aussi innovantes que les médicaments qu'elles visent. Tous les Canadiens en ressortiront gagnants, maintenant et pendant des années à venir.

Nous avons soumis des propositions concrètes sur les moyens de combler les lacunes en matière d'accessibilité, d'améliorer l'abordabilité, d'assurer une utilisation appropriée et de stimuler les investissements dans l'économie du savoir et le système de santé du Canada. Nous avons hâte de participer aux discussions passionnantes et constructives qui seront nécessaires pour mettre en œuvre ces solutions.

En tant qu'industrie, nous ne pouvons concrétiser seuls cette vision. Travaillons tous ensemble — l'industrie, les décideurs, les patients, les professionnels de la santé et les chercheurs — afin de mettre ce plan en action pour offrir aux Canadiens les meilleurs soins de santé possible.

Notes

1. Rawson, N. Fewer treatment options for patients if Canada adopts New Zealand's prescription drug policies, Canadian Health Policy Institute, 2016 : https://www.canadianhealthpolicy.com/products/fewer-treatment-options-for-patients-if-canada-adopts-new-zealand-s-prescription-drug-policies-.html?buy_type=. Une analyse récente montre également que l'accès aux nouveaux médicaments est beaucoup plus limité en Nouvelle-Zélande qu'au Canada : Salame, R. Comparison of Access to Pharmaceutical Drugs in New Zealand and Canada Using Pan-Canadian Pharmaceutical Alliance Negotiated Products, 2017 : <http://bv1ytw.m.attendify.com/app/sessions/gJWdNFCAGBZhBDpYxf/details>. Consultez aussi l'article suivant, qui indique que le manque d'accès aux nouveaux médicaments anticancéreux est l'un des facteurs expliquant pourquoi les patients atteints de cancer en Nouvelle-Zélande ont des résultats pour la santé moins favorables : Zalberg, J. R., et M. Wonder. "Mind the Gap" Revisited, Seminars in Oncology, août 2017 : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0093775417300933>.
2. Avis sur les modifications proposées au Règlement sur les médicaments brevetés, décembre 2017 : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/avis-consultation-reglement-medicaments-brevetes.html>.
3. La firme PDCI Market Access estime à environ 30% la perte de revenus pour l'industrie (26,1 milliards de dollars sur dix ans), en utilisant des données agrégées et des hypothèses conservatrices (voir PDCI Market Access, Proposed Amendments to the Patented Medicines Regulations: A critical appraisal of the cost-benefit analysis, 2018: <http://www.pdci.ca/pdci-critical-assessment-pm-regs-amendments/>). Une autre analyse (publication en cours) d'Ernst & Young (EY) a analysé les répercussions potentielles sur un échantillon de 36 produits et prévoit aussi une perte de revenus de 30% avec une répercussion sur les produits individuels allant de 15% à 90% (la variabilité est attribuable aux divers revenus provenant des payeurs publics et privés au Canada). Ces analyses démontrent que le gouvernement fédéral a grandement sous-estimé les répercussions des changements sur les revenus de l'industrie.
4. NPDUIS, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Veille des médicaments mis en marché, 2015, avril 2017, p. 27 : http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/CMFiles/NPDUIS/NPDUIS_MedsEntryWatch_2015_f.pdf. Le Canada affiche l'un des pourcentages les plus élevés en ce qui concerne les lancements de nouveaux médicaments au monde, soit 61%. Cela se compare à 40% en Australie et 33% en Corée du Sud - deux des pays que le CEPMB envisage utiliser comme comparateurs.
5. Selon l'OCDE, il y a une corrélation élevée entre les recettes des produits pharmaceutiques et les dépenses de R et D. OCDE. Les prix des médicaments sur un marché global : Politiques et enjeux, 2006. Voir aussi Eger, S., et J. Mahlich. Pharmaceutical regulation in Europe and its impact on corporate R&D, Health Econ Rev., 2014, 4, 23 : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4502069/>.
6. NPDUIS, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Veille des médicaments mis en marché, 2015, avril 2017, p. 27 : http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/CMFiles/NPDUIS/NPDUIS_MedsEntryWatch_2015_f.pdf. Le Canada affiche l'un des pourcentages les plus élevés en ce qui concerne les lancements de nouveaux médicaments au monde, soit 61%. Cela se compare à 40% en Australie et 33% en Corée du Sud - deux des pays que le CEPMB envisage utiliser comme comparateurs.
7. Ernst & Young. Innovative Medicines Canada Data Analytics and Members' Economic Footprint and Impact in Canada, 2017 : http://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2017/10/20171030_EY-REPORT_IMC_FINAL.pdf.
8. Conference Board du Canada. Understanding the Gap: A Pan-Canadian Analysis of Prescription Drug Insurance Coverage, 2017 : <http://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2017/12/20170712-understanding-the-gap.pdf>.
9. Sondage de Nanos Research du 20 novembre 2017; sondage téléphonique auprès de 4 445 Canadiens : <http://www.nanosresearch.com/sites/default/files/POLNAT-S15-T771.pdf>.
10. Une étude du Canadian Health Policy Institute a constaté que les dépenses des gouvernements provinciaux en médicaments brevetés ne représentent que 3,7 % de leurs dépenses totales de soins de santé (déduction faite des frais de distribution, des marges et des frais d'exécution d'ordonnance), Facts about the cost of patented drugs in Canada, édition 2017 : <https://www.canadianhealthpolicy.com/products/facts-about-the-cost-of-patented-drugs-in-canada.html>.
11. Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Tendances des dépenses nationales de santé, 1975-2017, tableau de données A.3.3.1 : <https://www.cihi.ca/fr/tendances-des-depenses-nationales-de-sante>, et ICIS, Dépenses en médicaments prescrits au Canada, 2017 : Regard sur les régimes publics d'assurance médicaments, p. 15 : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/pdex2017-report-fr.pdf>.
12. Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Rapport annuel 2016, Ottawa, 2017 : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=1334>.
13. Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Rapport annuel 2016, Ottawa, 2017 : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=1334>.
14. Données des formulaires 2, section 5, soumises au CEPMB, de juillet à décembre 2015, entreprises membres de Médicaments novateurs Canada.
15. Site Web de l'APP : <http://www.pmpvincesterritoires.ca/alliance-pancanadienne-pharmaceutique-app/>.
16. Picard, A. Prescription drug costs should be fair — not cheap, The Globe and Mail, 4 décembre 2017 : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/prescription-drug-costs-should-be-fair-not-cheap/article37178981/>.
17. Gouvernement du Royaume-Uni. Communiqué de presse du 6 décembre 2017 : <https://www.gov.uk/government/news/government-and-life-sciences-sector-agree-transformative-sector-deal>.
18. Consilium, P. Ascending to the Peak of Biopharmaceutical Innovation, Biopharmaceutical Competitiveness & Investment (BCI) Survey, 4e édition, 2017 : http://www.pugatch-consilium.com/reports/BCI_2017_Report.pdf.
19. How to Foster Pharma Innovation: Belgium's Pact for the Future 2015: <https://www.tforg.com/how-we-think/sweetspot-blog/2015/08/14/how-to-foster-pharma-innovation-belgiums-pact-for-the-future-2015/>.
20. Forum économique mondial. Value in Healthcare: Laying the Foundation for Health System Transformation, avril 2017 : http://www3.weforum.org/docs/WEF_Insight_Report_Value_Healthcare_Laying_Foundation.pdf.
21. Ernst & Young. Innovative Medicines Canada Data Analytics and Members' Economic Footprint and Impact in Canada, 2017 : http://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2017/10/20171030_EY-REPORT_IMC_FINAL.pdf.
22. Ernst & Young. Innovative Medicines Canada Data Analytics and Members' Economic Footprint and Impact in Canada, 2017 : http://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2017/10/20171030_EY-REPORT_IMC_FINAL.pdf.
23. CEPMB. Rapport annuel 2016: <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=1334>.
24. Gouvernement du Royaume-Uni. Communiqué de presse du 6 décembre 2017 : <https://www.gov.uk/government/news/government-and-life-sciences-sector-agree-transformative-sector-deal>.
25. Gouvernement du Québec. Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027, 5 mai 2017: https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/strategies/sciences_vie/strategie_sciences_vie.pdf.
26. EvaluatePharma. World Preview 2016, Outlook to 2022, septembre 2016 : <http://info.evaluategroup.com/rs/607-YGS-364/images/wp16.pdf>.

**Pour plus d'information sur
Médicaments novateurs
Canada, visitez:
www.innovativemedicines.ca**

**www.innoverpouurlavie.ca
#innoverpouurlavie**



**Pour notre santé,
Pour notre économie,
Visons plus haut.**

Pour plus d'information, visitez:
www.innoverpouurlavie.ca

#innoverpouurlavie

INNOVATIVE
MEDICINES
CANADA



MÉDICAMENTS
NOVATEURS
CANADA